

la lettre *aux* locataires

#PROXIMITÉ

Au revoir Neuilly-sur-Marne, bonjour Rosny-sous-Bois !



Une rentrée 2021 plus solidaire que jamais

Après un début d'été encourageant, la quatrième vague de l'épidémie de Covid-19 ne nous aura finalement pas été épargnée. Le variant Delta, encore plus contagieux que ses prédécesseurs, appelle plus jamais au bon sens et à la responsabilité de chacun-e pour limiter au maximum la circulation du virus.

La Seine-Saint-Denis accuse un important retard sur la campagne vaccinale alors qu'elle fait partie des territoires les plus touchés par la crise, que ce soit sur le plan sanitaire ou économique. L'Office vous encourage donc plus que jamais à vous faire vacciner gratuitement. Le Département organise des campagnes de vaccination de proximité, parfois même en pied d'immeuble. Vous retrouverez toutes les informations utiles au dos de cette page. La Seine-Saint-Denis a besoin de vous pour faire reculer l'épidémie et contribuer ainsi, collectivement, à réduire le recours aux mesures sanitaires qui affectent notre quotidien.

Patrice Roques,

Directeur général de Seine-Saint-Denis habitat



Les plus de 4 500 locataires rattachés à l'agence de Neuilly-sur-Marne pourront désormais retrouver leur équipe de proximité dans de nouveaux locaux. Cette nouvelle agence, baptisée « Grand Paris Grand Est », se situe désormais à Rosny-sous-Bois. Un espace entièrement rénové et mieux adapté à vos besoins, avec notamment une modernisation des espaces d'accueil individuels qui deviendra progressivement la norme au sein de toutes nos agences, de nos halls et de nos loges.

Avec ce déménagement, l'Office agit pour améliorer la qualité de service et vous offrir un meilleur accueil dans nos locaux pour traiter vos demandes.

La nouvelle agence Seine-Saint-Denis habitat Grand Paris Grand Est, qui remplace l'agence de Neuilly-sur-Marne, se situe à l'adresse suivante :

**6, rue de Rome
93110 Rosny-sous-Bois**

Comment contacter l'Office ?

Les agences vous reçoivent du lundi au vendredi :

- De 09h00 à 12h00 sans rendez-vous
- De 14h00 à 17h00 sur rendez-vous uniquement

Vous pouvez également contacter notre Centre de Relations Locataires :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 par téléphone au 3293 (numéro non surtaxé)
- 7j/7 et 24h/24 par mail à cette adresse: relationlocataire@seinesaintdenishabitat.fr

Le chiffre
DU MOIS



103

C'est le nombre d'animations proposées par le département de la Seine-Saint-Denis à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, qui auront lieu les samedi 18 et dimanche 19 septembre 2021. Patrimoine pour tous : telle sera la thématique de cette 38^e édition.
Pour découvrir la programmation, rendez-vous sur www.tourisme93.com.

ACCIDENTS DOMESTIQUES : LES DANGERS À LA MAISON

#PRÉVENTION

8 bons réflexes pour prévenir les accidents et protéger les enfants

Les accidents de la vie courante sont à l'origine de 5 millions de recours aux urgences chaque année en France, surtout parmi les enfants. L'Office vous rappelle **quelques conseils afin d'éviter les accidents domestiques chez les plus jeunes.**

- Ne laissez pas traîner de petits objets avec lesquels un enfant pourrait s'étouffer
- Rangez toujours les médicaments, les produits ménagers et de bricolage dans une armoire en hauteur, si possible fermée à clé
- Sécurisez et ne laissez pas un enfant sans surveillance près d'une fenêtre, d'un balcon ou d'un escalier pour éviter les chutes
- Équipez les prises de courant de protections et débranchez tous les appareils électriques dès que vous avez fini de les utiliser (sèche-cheveux, rasoir électrique, fer à repasser...) pour éviter les électrocutions
- Tenez les enfants éloignés des objets chauds (four, fer à repasser, fer à lisser, ampoules électriques, radiateurs...) pour éviter les brûlures
- Ne laissez jamais un enfant seul dans son bain, même dans très peu d'eau, pour éviter les noyades
- Ne laissez pas vos enfants prendre l'ascenseur seuls
- De manière générale, évitez de laisser vos enfants sans surveillance et expliquez-leur les dangers et précautions à prendre

En cas d'accident, appelez au plus vite les secours : SAMU (15), pompiers (18) ou urgences (112)



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK

Conseils pratiques, événements et réunions publiques, informations sur vos cités, avancées des travaux, etc. Rejoignez-nous sur notre page **@SeineSaintDenisHabitat**

#VACCINATION



Pourquoi se faire vacciner ?

La vaccination de la population la plus large possible permet :

- De se protéger soi-même de la Covid-19 et de ses effets
- De protéger les autres, dont vos proches

La vaccination permet de réduire la gravité de la maladie, et donc les risques d'hospitalisation. Les personnes vaccinées sont également moins contagieuses si elles sont contaminées.

► Le vaccin est gratuit pour tous

La vaccination est prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. Vous n'avez pas besoin de payer une avance, même si vous n'avez pas de CMU, d'AME ou de CSS. Si vous avez une carte vitale ou une attestation de droits (AME, CSS), apportez-la afin d'activer votre pass sanitaire.

► Qui peut se faire vacciner ?

La vaccination est ouverte à tous les adultes, quel que soit leur âge et pour tous les enfants de plus de 12 ans (avec accord parental).

► Pour trouver le centre de vaccination près de chez vous :

- par téléphone : 0 800 009 110 (appel gratuit 7J/7 de 6h à 22h)
- sur Internet : www.sante.fr
- Renseignez-vous auprès de votre médecin, d'un pharmacien, de la mairie de votre commune. Vous pouvez également contacter l'Office au 3293.